GENÈVE – Le Président de la République française, Emmanuel Macron, et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, se sont rencontrés aujourd'hui au Siège de l'OMS à Genève.

Ils ont signé une déclaration d'intention en vue de la création de l'Académie de l'OMS, qui va révolutionner l'enseignement continu tout au long de la vie dans le domaine de la santé. L'Académie ambitionne de dispenser des formations à des millions de gens, grâce à une plateforme numérique de pointe sur un campus installé à Lyon et par le biais d'antennes dans les six Régions de l'OMS. Le hub de Lyon sera doté d'environnements d'apprentissage de haute technologie, d'un centre de simulation d'urgences sanitaires de niveau mondial et d'espaces de collaboration pour la co-conception, la recherche et l'innovation.

L'Académie réunira des compétences dans les domaines des sciences de l'éducation pour adultes et des sciences comportementales, elle sera dotée de technologies pédagogiques de pointe comme l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle, elle appliquera les normes de l'OMS et elle disposera de données afin de dispenser un enseignement multilingue accrédité, adapté et à fort impact pour répondre à des besoins différents.

L'Académie sera ouverte à un large éventail de parties prenantes de plusieurs secteurs susceptibles d'avoir une influence dans le domaine de la santé (dirigeants, enseignants, chercheurs, agents de santé, membres du personnel de l'OMS et grand public). Elle sera l'une des Divisions internes de l'OMS et l'Organisation assurera une coordination et une collaboration solides avec tous les États Membres de l'OMS, optimisant ainsi l'aide à l'apprentissage apportée à tous. L'Académie exploitera également les atouts offerts par les partenariats, les experts, les centres collaborateurs et les réseaux de l'OMS.

Le but est de répondre aux besoins d'apprentissage et de perfectionnement du personnel de l'OMS et des acteurs intéressés pour progresser vers l'objectif du «triple milliard»: atteindre en 2023, un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant de la couverture sanitaire universelle ; un milliard de personnes supplémentaires mieux protégées dans les situations d'urgence sanitaire ; et un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être.